

ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET OU RATURÉ NE POURRA ÊTRE TRAITÉ - A REMPLIR EN MAJUSCULES AU STYLO BILLE NOIR

1^{ère} demande
 Renouvellement
 Demande de duplicata
 Résiliation
 Demande de modification

Etudiant
 Boursier
 Non Boursier
 Apprenti
 Salarié
 Autre

TITULAIRE DE LA CARTE BILLETTE TER Nord - Pas de Calais⁽¹⁾

Mademoiselle
 Madame
 Monsieur
 Né(e) le / /

Nom⁽²⁾

Prénom⁽²⁾

Adresse résidence principale⁽²⁾ A P T B A T R E S

N° et Voie⁽²⁾

BP, Lieu-dit⁽²⁾

Code Postal⁽²⁾ Ville

Téléphone Tél. Mobile

Courriel @

CARACTÉRISTIQUES DE LA CARTE BILLETTE TER Nord - Pas de Calais⁽¹⁾

Début de validité souhaité

/ / **20**

D É P A R T	Gare de départ	<input type="text"/>
	Abonnement urbain ⁽³⁾	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si Oui, nom du réseau urbain/interurbain utilisé : <input type="text"/>
A R R I V É E	Gare d'arrivée	<input type="text"/>
	Abonnement urbain ⁽³⁾	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si Oui, nom du réseau urbain/interurbain utilisé : <input type="text"/>
V I A	Point SNCF	<input type="text"/>

Joindre votre photo d'identité (Nom et prénom au dos)

35 x 41 mm

Fond neutre

Non utilisée

Non scannée

Non photocopiée

suivant la norme

ISO/IEC 19794-5 de 2005

type carte d'identité

Timbre à date

⁽¹⁾ Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi du 6 août 2004 et avec celle du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, les informations collectées font l'objet d'un traitement déclaré à la CNIL dont la finalité est la gestion des données clientèles. Les informations sont obligatoires sauf le courriel et le numéro de téléphone. En l'absence de renseignement des informations obligatoires, votre demande ne peut être traitée. A défaut de courriel et/ou de numéro de téléphone, le client ne peut être contacté par ces moyens à des fins de gestions. Vous pouvez recevoir des offres commerciales de la SNCF par ces moyens. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant auprès du CRC Nord Pas de Calais.

⁽²⁾ Informations obligatoires.

⁽³⁾ Inclus dans le Pass régional FideliTER+ uniquement.

SIGNATURE DU TITULAIRE DE LA CARTE BILLETTE TER Nord - Pas de Calais

(et de son représentant légal si l'abonné est mineur)

Fait en deux exemplaires originaux.

- J'autorise la SNCF à utiliser mes coordonnées pour recevoir des informations commerciales.
 Je demande à être contacté(e) pour l'adhésion gratuite à TER Flash Trafic.

Je soussigné..... déclare sur l'honneur :

- l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus ;
- souscrire entièrement au contenu des conditions générales au verso, après en avoir pris connaissance.

DATE : (obligatoire) **SIGNATURE :** (obligatoire)

Pensez à joindre vos pièces justificatives au dossier.

- Titre provisoire N°
 Titre provisoire N°

ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET OU RATURÉ NE POURRA ÊTRE TRAITÉ - A REMPLIR EN MAJUSCULES AU STYLO BILLE NOIR

1^{ère} demande
 Renouvellement
 Demande de duplicata
 Résiliation
 Demande de modification

Etudiant
 Boursier
 Salarié
 Autre

Non Boursier
 Apprenti

TITULAIRE DE LA CARTE BILLETTE TER Nord - Pas de Calais⁽¹⁾

Mademoiselle
 Madame
 Monsieur
 Né(e) le / /

Nom⁽²⁾

Prénom⁽²⁾

Adresse résidence principale⁽²⁾ A P T B A T R E S

N° et Voie⁽²⁾

BP, Lieu-dit⁽²⁾

Code Postal⁽²⁾ Ville

Téléphone Tél. Mobile

Courriel @

CARACTÉRISTIQUES DE LA CARTE BILLETTE TER Nord - Pas de Calais⁽¹⁾

Début de validité souhaité / / 2 0

D É P A R T	Gare de départ	<input type="text"/>
	Abonnement urbain ⁽³⁾	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si Oui, nom du réseau urbain/interurbain utilisé : <input type="text"/>
A R R I V É E	Gare d'arrivée	<input type="text"/>
	Abonnement urbain ⁽³⁾	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si Oui, nom du réseau urbain/interurbain utilisé : <input type="text"/>
V I A	Point SNCF	<input type="text"/>

Joindre votre photo d'identité (Nom et prénom au dos)

35 x 41 mm

Fond neutre

Non utilisée

Non scannée

Non photocopiée

suivant la norme

ISO/IEC 19794-5 de 2005

type carte d'identité

⁽¹⁾ Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi du 6 août 2004 et avec celle du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, les informations collectées font l'objet d'un traitement déclaré à la CNIL dont la finalité est la gestion des données clientèles. Les informations sont obligatoires sauf le courriel et le numéro de téléphone. En l'absence de renseignement des informations obligatoires, votre demande ne peut être traitée. A défaut de courriel et/ou de numéro de téléphone, le client ne peut être contacté par ces moyens à des fins de gestions. Vous pouvez recevoir des offres commerciales de la SNCF par ces moyens. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant auprès du CRC Nord Pas de Calais.

⁽²⁾ Informations obligatoires.

⁽³⁾ Inclus dans le Pass régional FideliTER+ uniquement.

SIGNATURE DU TITULAIRE DE LA CARTE BILLETTE TER Nord - Pas de Calais

(et de son représentant légal si l'abonné est mineur) Fait en deux exemplaires originaux.

- J'autorise la SNCF à utiliser mes coordonnées pour recevoir des informations commerciales.
 Je demande à être contacté(e) pour l'adhésion gratuite à TER Flash Trafic.

Je soussigné..... déclare sur l'honneur :

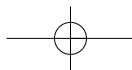
- l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus ;
- souscrire entièrement au contenu des conditions générales au verso, après en avoir pris connaissance.

DATE : (obligatoire) **SIGNATURE :** (obligatoire)

Pensez à joindre vos pièces justificatives au dossier.

Timbre à date

- Titre provisoire N°
 Titre provisoire N°



CONTRAT D'ADHESION A LA CARTE A PUCE TER NORD PAS DE CALAIS

(Document à conserver jusqu'au retour définitif de la carte à puce auprès des services TER Nord Pas de Calais de la SNCF)

Objet :

La présente adhésion fixe, sur la base des principes décrits ci-après, les règles à respecter par les parties, dans le cadre du système de carte à puce TER Nord-Pas de Calais.

Cette carte permet à son titulaire d'acquérir les titres ou abonnements de transport public de voyageurs sur les réseaux des transporteurs partenaires. Le nombre de partenaires étant évolutif dans le temps, l'information sur le périmètre géographique où celle-ci est acceptée est disponible auprès des guichets SNCF situés sur le réseau TER Nord- Pas de Calais, le site internet www.ter-sncf.com, par téléphone auprès de Contact TER et auprès de l'ensemble des partenaires.

Article 1 - Principes

La carte à puce n'est pas un titre de transport par elle-même.

Elle permet le chargement d'un ou plusieurs titres conformément aux droits à réduction du titulaire accordée par les différents partenaires selon les gammes et conditions tarifaires respectives.

Les différents partenaires émettent des cartes à puces rechargeables.

Sa détention et son utilisation par le titulaire valent acceptation des présentes conditions générales.

Article 2 – Le titulaire de la carte à puce TER Nord-Pas de Calais

Le titulaire de la carte à puce est obligatoirement une personne physique. Pour les mineurs non émancipés, la demande d'adhésion doit être signée par le mineur et l'un de ses parents ou représentant légal.

Article 3 – Souscription à la carte à puce TER Nord-Pas de Calais

La souscription est subordonnée à la fourniture des renseignements et justificatifs demandés.

Le demandeur doit fournir :

- la présente demande dûment complétée et signée.
- Une photographie d'identité originale conforme à la norme du ministère de l'intérieur comportant nom et prénom au dos
- Un certificat d'émancipation pour les mineurs
- Les pièces justificatives des droits à réduction conformément à la documentation clientèle de la gamme tarifaire du ou des partenaires pour lequel ou lesquels vous envisagez l'achat de titres de transport. Une mise à jour ultérieure reste cependant possible au fur et à mesure de l'évolution du besoin et des droits du titulaire.
- Une photocopie recto-verso d'une pièce d'identité.

La première demande doit être transmise au centre de confection des cartes billettiques TER Nord-Pas de Calais. Le centre est joignable par courrier à l'aide d'une enveloppe T disponible en gare ou par téléphone au 09.69.32.21.44 (numéro cristal coût d'appel non surtaxé, modalités et conditions auprès de votre opérateur téléphonique). Le titulaire recevra directement sa carte à puce TER Nord-Pas de Calais au domicile déclaré sur la demande.

Article 4 – Conditions de détention de la carte à puce TER Nord Pas de Calais

La carte à puce TER Nord-Pas de Calais reste la propriété de l'émetteur, celui-ci sera identifié sur l'une des faces. L'émetteur pourra demander la restitution ou le changement de celle-ci à tout moment. La confection de la carte à puce TER Nord-Pas de Calais est gratuite. Elle reprend les nom, prénom et photo du titulaire, responsable de l'utilisation et de la conservation de sa carte. Tout usage abusif ou frauduleux imputable à son titulaire entraîne sa responsabilité et l'application à son encontre des sanctions prévues par la loi.

Article 5 – Intégration d'un titre de transport sur la carte à puce TER Nord Pas de Calais

Après émission de la carte, les titres de transport doivent être inscrits sur la carte à puce TER Nord-Pas de Calais.

En fonction des droits à réduction qui ont été attribués, l'intégration du titre de transport pourra s'effectuer au guichet d'une gare SNCF, sur un distributeur de billets régionaux ou auprès d'un partenaire.

Les droits à réduction peuvent être modifiés ou prorogés auprès d'un guichet SNCF du TER Nord-Pas de Calais.

Article 6 – Renouvellement

Le droit à réduction étant susceptible d'être limité dans le temps, la mise à jour de

celui-ci se fait auprès du centre de confection des cartes billettiques TER Nord-Pas de Calais ou auprès d'un relais billettique. Le titulaire devra fournir :

- la présente demande dûment complétée et signée.
- Un certificat d'émancipation pour les mineurs
- Les pièces justificatives des droits à réduction conformément à la documentation clientèle de la gamme tarifaire du ou des partenaires pour lequel ou lesquels vous envisagez l'achat de titres de transport. Une mise à jour ultérieure reste cependant possible au fur et à mesure de l'évolution du besoin et des droits du titulaire.
- La carte à puce.

Article 7 – Duplicata

En cas de perte, vol, détérioration le titulaire peut obtenir un duplicata payant de sa carte billettique TER Nord-Pas de Calais (montant des frais de duplicata : 20€ au 01/07/2009. Le justificatif de paiement doit être joint à la demande). Les demandes de duplicata s'effectuent à l'aide du formulaire d'adhésion déposé à la gare de votre choix. Dans l'attente du traitement de la demande, le client doit être en possession d'un titre de transport. Le titulaire peut, par ailleurs, se rendre directement auprès d'un relais billettique pour obtenir un duplicata (de sa carte ou de son titre en cours de validité).

Article 8 – Service Après-Vente

La perte, le vol, la détérioration volontaire ou tout dysfonctionnement d'une carte à puce doit faire l'objet d'un duplicata et doit être signalé dès sa survenance.

Le présent formulaire en cochant la case demande de duplicata est à votre disposition auprès des guichets ou relais billettique SNCF de la région Nord-Pas de Calais ou de Contact TER .

Les relais billettiques assurent toutes les opérations techniques de duplicata d'une carte à puce TER Nord-Pas de Calais.

En fonction de la nature de la demande et de la présence ou non de titres en cours de validité lors du traitement du duplicata, les titres SNCF achetés et utilisés ainsi que les frais de duplicata pourront être remboursés, selon les modalités en vigueur, sur la base du tarif voyageurs.

Le client possédant uniquement des titres d'un autre partenaire sur sa carte à puce TER Nord-Pas de Calais devra le mentionner explicitement sur sa demande.

Article 9 – Durée de validité de la carte

La carte à puce TER Nord-Pas de Calais a une durée de validité de 5 ans. Cette durée prend effet à la date de création de la carte.

Article 10 – Résiliation

Le client peut résilier son adhésion au contrat d'utilisation de la carte billettique TER Nord-Pas de Calais à tout moment sans justificatif particulier. La demande de résiliation doit être faite sur un formulaire d'adhésion accompagnée de la carte à puce et déposée dans un relais billettique ou une gare du Nord-Pas de Calais.

Article 11 – Informatique et liberté

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique automatisé par la SNCF dont la finalité est la gestion des données billettiques du titulaire. Ces informations sont obligatoires pour permettre la création de la carte billettique TER Nord-Pas de Calais à défaut la demande ne pourra être traitée.

Par ailleurs, les données de validation nécessairement recueillies lors du passage du titre de transport sur le valideur font l'objet d'un traitement anonyme par l'Activité TER Nord-Pas de Calais.

Article 12 – Réclamations

Le titulaire d'une carte billettique TER Nord-Pas de Calais émise par la SNCF peut formuler toute réclamation concernant les conditions d'utilisation de la carte, en écrivant à l'adresse ci-après :

SNCF Service Relations Clientèle 62973 Arras Cedex.

Article 13 – Preuve d'achat

Tout titulaire de la carte billettique TER Nord-Pas de Calais peut se voir communiquer une version imprimée des enregistrements le concernant. Cette demande doit être formulée auprès d'un guichet en gare.

Article 14 – Clause de juridiction

Tous litiges qui pourraient donner lieu l'interprétation et l'exécution de la présente convention seront portés devant le Tribunal Administratif de Lille ou celui le plus près de son domicile.

